

Eric CIOTTI Président du conseil général

« Défendre les allocataires contre ceux qui abusent du système »



(Photo E. V.)

Pourquoi lancer maintenant ces opérations de contrôle ?

Nous faisons partie, à ma demande, des quatorze départements intégrés par le gouvernement dans le dispositif anti-fraudes. Je considère que la fraude sociale est insupportable. Loin de moi l'idée de stigmatiser ceux qui sont en difficulté sociale ou en détresse et qui ont besoin d'une aide, ce qui est normal. L'idée, c'est de les défendre contre une minorité qui abuse et qui discrédite tout le système.

Il y a donc des abus flagrants ?

On a eu quelques exemples de personnes qui venaient percevoir le RSA avec des voitures qui valaient plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est

insupportable, c'est une escroquerie au sens pénal.

Depuis le début 2011, il y a plus de 30 % de suspensions du RSA. Cela traduit une dérive ou est-ce le résultat de contrôles plus sévères ?

C'est parce que les contrôles sont plus sévères. Mon objectif, c'est que 100 % des allocataires RSA signent un contrat avec le conseil général pour manifester leur volonté de s'intégrer dans un parcours d'insertion qui doit conduire à un emploi. Le RSA ne doit pas permettre de s'installer dans l'assistanat.

Il n'y a pas toujours du travail à proposer...

Nous avons signé ce lundi à Nice avec le ministre du travail et de l'emploi Xavier Bertrand la mise à disposition de contrats pour permettre le retour vers l'emploi.

Il y a 1 000 contrats dans le secteur non-marchand (associations et collectivités)

et 800 contrats dans des entreprises. Ce dispositif va coûter 4 M€ au conseil général. Mais je préfère payer cette rémunération plutôt que des allocations. Tout ce que l'on fait, c'est réhabiliter la valeur du travail.